

Langues appliquées au développement à l'international



Pôle Entreprises

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des organisations qui développent une activité à l'international.

Le programme sur mesure est orienté vers l'apprentissage de la langue courante, enrichi d'un apport sur les usages interculturels, pour faciliter la relation commerciale dans le pays concerné. L'ICES propose selon la demande les langues suivantes : anglais, espagnol, allemand, italien, chinois, russe, arabe, japonais et portugais.



langues possibles

« Avec ce programme de formation, nous souhaitons faciliter l'internationalisation des entreprises vendéennes. »

Diane Nicolas, directrice
du département Langues de l'ICES



Objectifs

Les stages sont organisés à la demande et les objectifs peuvent varier selon le niveau des participants ou la langue choisie.

D'une façon générale, le stagiaire a pour objectif d'être en mesure de :

- comprendre des documents commerciaux écrits et audiovisuels,
- communiquer à l'oral ou par mail,
- comprendre les éléments culturels locaux permettant une juste relation professionnelle.

Option : TOEIC, BULATS, DCL, LILATE, DELE.

Contact

Formation professionnelle continue

Guillaume André (gandre@ices.fr)

Département Langues

Diane Nicolas, directrice

Tarifs et conditions selon le programme mis en place

Financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr/entreprises

Programme

Un test de niveau est effectué en début de stage. Un test d'évaluation est réalisé en fin de stage et une attestation de formation est remise au stagiaire.

Programme prévisionnel

- > Lecture et écriture
- > Compréhension orale
- > Expression orale
- > Bases de grammaire
- > Civilisation et usages culturels

Le programme et le planning sont adaptés à chaque demande

L'ICES au service des professionnels

Le département Langues met à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs, ses compétences dans l'apprentissage de plus de 9 langues étrangères (anglais, espagnol, allemand mais aussi russe, chinois, japonais, portugais, italien, arabe) et dans la compréhension des cultures et civilisations étrangères.

Le pôle Entreprises étudie vos besoins particuliers en formation et peut vous proposer des formations sur mesure.

Contact : entreprises@ices.fr